



Lundi 19 mai 2025

– ACCORD DE PLACE –

NOUVELLE PROCEDURE DE DECLARATION DU VGM PREALABLEMENT A L'ENTREE DES TERMINAUX HAVRAIS

RAPPEL : J-14



À compter du 2 Juin 2025, les entrées de conteneurs pleins sur les terminaux portuaires havrais opérés par CNMP, GMP et TNMSC – que ce soit par route, barge ou fer – seront obligatoirement assujetties à déclaration en amont du poids VGM.

Le poids VGM devra être déclaré par le chargeur ou son représentant dans l'outil communautaire S) One **avant entrée sur le terminal**. Il est préconisé de compléter le VGM au plus tard 1 heure avant l'entrée sur les terminaux.

En l'absence de VGM à l'entrée des terminaux, l'accès de la marchandise au terminal sera refusé

Nous attirons votre attention sur les frais potentiels engendrés par une non-conformité.

Si un conteneur plein se présente sans VGM, par :

Route : Le camion le transportant ne sera pas autorisé à entrer sur le terminal. Le transporteur devra soit décliner la commande de transport en amont s'il en est informé assez tôt, soit être contraint à faire demi-tour une fois arrivé devant les portes du terminal. Outre les frais induits sur l'opération de transport, le flux important de camions fréquentant quotidiennement les terminaux havrais pourrait subir un risque d'engorgement préjudiciable à tous.

Fer : Les conteneurs ne seront pas déchargés des trains, et repartiront vers leur point d'origine. L'occupation non prévue d'un wagon empêchera en sus l'éventuel chargement d'un conteneur import.

Flueve : Les conteneurs ne seront pas déchargés des barges. Les éventuels mouvements de shiftings que cela pourrait engendrer seront refacturés aux opérateurs fluviaux, et l'espace occupé à bord par les conteneurs non déchargés pourrait entraîner le non-chargement de conteneurs import sur la barge concernée.

Le poids VGM sera figé dès l'entrée sur le terminal. Il ne pourra plus être modifié ensuite. Ce poids sera utilisé par les manutentionnaires pour organiser le positionnement des conteneurs sur les terminaux et les plans de chargement des navires.

Cette mesure permettra de mieux sécuriser la chaîne de transport grâce à l'utilisation d'une donnée de poids certifiée et constante tout au long de la chaîne de transport.

Instantanés

Une Communauté résolument tournée vers l'Avenir...

P.2

LNPN : POUR UN AVENIR DURABLE, AGISSONS ENSEMBLE !



Dans les éditions précédentes des *Instantanés*, nous vous avons présenté la campagne de communication sur la LNPN lancée par l'UMEP.

Le projet de **Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN)** est une opportunité unique pour transformer notre mobilité et répondre aux défis environnementaux et économiques de notre époque et de notre territoire. Pourtant, pour qu'il voie le jour, nous avons besoin de votre soutien.

Ce projet ambitieux est la clé d'un avenir durable et connecté pour la région parisienne et la Normandie.

Cependant, il est crucial que chacun d'entre nous s'implique pour qu'il se concrétise.

Retrouvez **ICI** toutes les informations, témoignages et articles sur l'importance de ce projet sur le site dédié créé par l'UMEP.

Nous mettons à votre disposition **ICI** un kit de communication composé de différents formats (réseaux sociaux, signature email,...).

Chaque signature compte pour soutenir ce projet essentiel. N'hésitez pas à partager cette initiative à vos salariés et autour de vous !

Ensemble, engageons-nous pour une mobilité plus verte, plus efficace et plus respectueuse de notre environnement.


**SIGNER
LA PÉTITION**



On a lu pour vous...

L'ALLIANCE PREMIER MARQUE LE RETOUR DE YANG MING AU HAVRE

Source : *Paris Normandie* 20.05.2025

Le YM Wreath, porte-conteneurs de Yang Ming, a fait escale le 7 mai 2025 au Havre, marquant ainsi le retour de l'armateur taïwanais après plusieurs années d'absence au port normand. Une escale réalisée dans le cadre de l'Alliance Premier, qui réunit ONE, HMM, et Yang Ming.

Long de 368 mètres pour une capacité de 14 000 EVP, c'est l'un des plus gros navires de l'armement taïwanais. Il opère sur la ligne FE4 entre l'Asie et l'Europe.

L'Alliance Premier a été officiellement lancée avec l'escale fin avril 2025 du HMM Oslo, porte-conteneurs de 24 000 EVP, et du One Integrity, également de 24 000 EVP, le 13 mai dernier. Une escale inaugurale pour le plus grand navire de l'armement One.

L'escale du YM Wreath était opérée par la GMP au Terminal de France.

Haropa Port Le Havre indique qu'elle a illustré "l'attractivité et la compétitivité des infrastructures du Port du Havre, reconnues comme un espace de premier rang par les trois armateurs asiatiques".



Photo : HAROPA PORT

Instantanés

Une Communauté résolument tournée vers l'Avenir...

P.3

TLF A SIGNÉ UNE CONVENTION POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DE RÉSERVISTES DANS LE SECTEUR TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Source : Communiqué TLF 09.04.2025



Photo : TLF

A l'occasion de la SITL, l'Union TLF et le Secrétariat général de la Garde Nationale ont signé une convention de partenariat.

Celle-ci vise à promouvoir la réserve et encourager l'engagement des salariés tout en tenant compte des exigences de leurs activités professionnelles.

Yannick Buisson, Vice-Président de l'Union TLF, a déclaré que ce partenariat consolide les liens entre secteur privé et forces de défense nationale. "L'expertise logistique de nos forces armées et de sécurité intérieure représente un atout majeur pour nos entreprises. Les compétences développées au sein de la réserve, qu'il s'agisse de discipline, de gestion de crise ou de travail en équipe, constituent un bénéfice concret pour nos salariés".

Il s'agit de sensibiliser les entreprises du transport et de la logistique de l'intérêt d'un tel soutien.

Ainsi leur intégration dans les entreprises du secteur sera facilitée, les compétences spécialisées des réservistes dans le domaine du soutien logistique seront valorisées et renforcées. Les adhérents de TLF seront informés des bénéfices du lien entre l'Armée et le secteur privé.

La Garde Nationale compte quelques 82 000 réservistes, dont près de 7 000 sont mobilisés quotidiennement pour mener à bien des missions de sécurité et de défense des Français.

La Loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit une augmentation du nombre de réservistes, avec pour objectif un réserviste pour deux militaires actifs.

Dans un contexte international particulièrement tendu, le secteur maritime représente un enjeu essentiel de souveraineté et d'autonomie stratégique.

ARMATEURS DE FRANCE, LE GICAN ET PORTS DE FRANCE LANCENT LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉCARBONATION DU MARITIME

Source : Communiqué d'Armateurs de France, du GICAN et de Ports de France 13.05.2025

Les acteurs français du maritime Armateurs de France, le GICAN et Ports de France ont lancé officiellement le 12 mai 2025 le Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime (PSDM).

L'objectif de ce plan est d'utiliser les revenus de l'ETS maritime, le système d'échange de quotas d'émission, pour réussir la décarbonation du secteur, un impératif pour ne pas affaiblir sa compétitivité, et pour atteindre les objectifs environnementaux de la France tout en renforçant son développement économique.

Fruit d'un engagement collectif sans précédent, ce plan trace les lignes directrices de la transformation d'un pilier essentiel de l'économie et de la souveraineté nationale, notamment par le fléchage des recettes issues du marché carbone (ETS).

L'économie nationale et européenne est fondamentalement dépendante du secteur maritime : 80% des exportations et importations européennes transitent par la mer et 35% des échanges intra-européens sont assurés par le transport maritime et fluvial.

Instantanés

Une Communauté résolument tournée vers l'Avenir...

P.4

Avec le 2^{ème} espace maritime mondial, la France dispose de nombreux atouts : sa flotte, ses ports, ses chantiers navals, ses équipementiers et ses bureaux d'étude qui forment une filière industrielle maritime d'excellence, intégrée et exportatrice, capable de concevoir, produire, transformer et exploiter les navires d'aujourd'hui et de demain. Cette filière complète est une condition de souveraineté logistique, industrielle et technologique.

Si le transport maritime est vital pour la circulation des flux économiques, l'industrie navale en constitue le socle stratégique. Chantiers navals, équipementiers et bureaux d'études forment un écosystème d'excellence au service de la souveraineté, de l'emploi et de la réindustrialisation.

Avec plus de 15 Md€ de chiffre d'affaires, dont plus de la moitié à l'export, un excédent commercial structurel de 3 à 4 Md€, 56 000 emplois directs et 760 entreprises réparties sur tout le territoire, elle figure parmi les filières industrielles exportatrices les plus performantes. Par sa double expertise civile et militaire, elle soutient les technologies critiques et assure la construction, la conversion et la maintenance de tous types de navires, cargos, ferries, bâtiments de guerre, câbliers ou navires de surveillance.

D'autre part, les ports, en tant qu'infrastructures critiques, assurent la continuité logistique, la sécurité des approvisionnements et le développement économique des territoires, tout en jouant un rôle clé dans la transition écologique du secteur maritime et l'émergence de nouvelles filières industrielles.

L'intégration du maritime dans le système européen d'échange de quotas d'émissions (Emissions Trading Schemes ou ETS), en vigueur depuis janvier 2024, doit être une ressource au service de la transformation du secteur. Les recettes induites doivent donc être intégralement fléchées vers le financement du Plan stratégique de décarbonation, conformément à l'esprit du règlement européen.

Le montant total du besoin de financement annuel pris en charge par la part ETS est estimé à 350 M€, sur un total de 1,4 Md€ par an pour atteindre le net zéro en 2050. L'ETS maritime couvrira donc 25 % du besoin global. Les 75 % restants proviendront majoritairement d'investissements privés et de dispositifs déjà existants.

Cette mobilisation financière collective témoigne de l'engagement sans précédent de l'ensemble de la filière.

Le Plan stratégique s'articule autour de trois objectifs majeurs : déployer et opérer des navires décarbonés, transformer les ports français en hubs multi-énergies décarbonées, renforcer les moyens de production et le développement d'équipements décarbonés.

Les bénéfices attendus sont considérables : création de 35 000 emplois, soutien à un secteur essentiel pour l'économie française, modernisation des infrastructures portuaires comme catalyseur de croissance industrielle et logistique, contribution à la réindustrialisation nationale, et atteinte des objectifs environnementaux fixés par le "Fit for 55" européen et l'OMI.

Une vision partagée par les dirigeants

« Nous appelons à un pacte de transition maritime, dans lequel l'État, les collectivités, les entreprises, les syndicats et les citoyens s'engagent ensemble. La décarbonation doit être un accélérateur de souveraineté, de compétitivité, d'excellence industrielle. » a déclaré Pierre Éric POMMELLET, Président du GICAN et PDG de Naval Group.

Édouard LOUIS-DREYFUS, Président d'Armateurs de France et du Groupe Louis Dreyfus Armateurs, a quant à lui rappelé « Nous avons les technologies. Nous avons les solutions. Nous avons l'excellence du savoir-faire français. Ce qui nous manque aujourd'hui, c'est la capacité à déployer à grande échelle, à rendre ces solutions accessibles, compétitives, industrielles. Notre ambition est posée. Nos propositions sont concrètes. À présent, il nous faut assumer notre cap. Nous espérons que ce cap pourra être fixé dès l'exercice proche du Comité interministériel de la Mer. »

Hervé MARTEL, Président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille qui représentait l'UPF a quant à lui déclaré : « Cette mobilisation collective qui se présente à vous ce soir est donc à la fois un enjeu d'efficacité mais aussi un enjeu économique pour notre pays et je dirais même de souveraineté nationale et européenne. »

Le PSDM sera présenté à la conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3) début juin à Nice.

Instantanés

Une Communauté résolument tournée vers l'Avenir...

P.5

ESSOR DE LA CROISIÈRE DANS LE MONDE... SAUF EN FRANCE

Source : Mer et Marine 16.05.2025

La croisière a connu en 2024 une croissance soutenue, notamment avec l'essor du marché américain. Pourtant, en France, elle est en léger repli par rapport à 2023. Le secteur bat un nouveau record, avec 34,6 millions de passagers transportés dans le monde. C'est une progression de 9,15 % par rapport à 2023, et de 16,5 % par rapport à 2019 (29,7 millions de passagers) qui affichait alors son plus haut niveau avant la crise sanitaire.

Cette progression est conforme aux prévisions de la CLIA, avec une tendance similaire pour 2025, à 37,7 millions de passagers. Le cap des 40 millions devrait être atteint d'ici 2027.

Le secteur a triplé de volume en plus de 20 ans. De nouveaux paquebots renforceront la flotte, avec des navires offrant des capacités plus importantes. En effet, d'ici 2036, 73 nouveaux navires seront livrés, avec 176 000 lits, alors que la flotte actuelle en compte 700 000. En 2025, 15 nouvelles unités seront livrées. La croisière ne représente que 2 % du tourisme mondial. Les retombées économiques sont énormes, évaluées par la CLIA en 2023 à 168,6 Md\$ à l'échelle mondiale.

L'Europe représente le second marché après les Etats-Unis. Le vieux continent étant un berceau de la construction navale, la CLIA estime que cette industrie a contribué à hauteur de 55 Md€ à la production européenne, soutenant 440 000 emplois.

En 2024, le marché européen a représenté 8,4 millions de passagers (+ 2,8 %). La majeure partie de la croissance globale se situe cependant sur le marché nord-américain, avec 20,1 millions de passagers. Les Etats-Unis ont pesé en 2023 pour 16,9 millions sur le total de 18,1 millions de passagers nord-américains. Les compagnies, y compris européennes, concentrent donc leurs flottes vers les Etats-Unis, le marché le plus dynamique et le plus rentable.

En Europe, en 2023, c'est l'Allemagne qui était en tête (2,51 millions de passagers), suivie du Royaume-Uni (2,4 millions), de l'Italie (1,17 million), de l'Espagne (586 800) et de la France (575 500 passagers). La CLIA annonce pour la France en 2024 une baisse de 2 500 passagers par rapport à 2023 (573 000 passagers). Le marché français a pourtant accueilli deux nouvelles compagnies, CFC et Exploris. Leurs activités a permis de limiter la baisse du marché français.

Contrairement à l'Italie et à l'Espagne où les réservations se font de manière anticipées, les Français réservent plutôt à la dernière minute. Mais les compagnies ont tendance à consacrer plus de cabines sur les marchés plus réactifs, au détriment du marché français. Et comme les ports français ont proposé moins de départs en 2024, les capacités ont été redéployées sur des zones plus actives et rémunératrices.



Photo Pixabay



Nominations

JULIEN PRÉVEL NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOGET

Source : Communiqué Soget 14.04.2025

Julien Prével a pris les fonctions de Directeur Général de SOGET, succédant à Hervé Cornède.

Il a rejoint la société havraise en 2005, après avoir débuté chez Bolloré Logistics. Chez Soget, il occupe plusieurs fonctions successives : responsable com-

mercial, chef de produit, responsable des systèmes d'information. En 2016, il prend la direction des Ressources Humaines. Membre du Directoire depuis 2018, il contribue à la réorganisation de l'entreprise et à l'industrialisation de la production logicielle au sein de la Software Factory.



Photo SOGET

Instantanés

Une Communauté résolument tournée vers l'Avenir...

P.6

Diplômé d'un MBA en Business Management de l'Université d'Edimbourg et d'un DESS en commerce international et marketing de l'Université Le Havre Normandie, Julien Prével a démontré au cours de sa carrière une capacité à naviguer entre des responsabilités stratégiques et opérationnelles, avec une expertise particulière dans la transformation digitale et l'optimisation des processus internes.

Il poursuivra son engagement dans la croissance et l'internationalisation de SOGET, tout en consolidant

les équipes et en assurant la continuité de l'excellence opérationnelle. "C'est avec humilité et solennité que j'ai accueilli cette nomination. Mon parcours au sein de SOGET est avant tout le fruit d'une aventure autour d'un collectif incroyablement talentueux et dont je suis très fier », a-t-il déclaré.

L'UMEP lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions et ne manquera pas de lier des liens plus étroits à l'avenir.

HERVÉ CORNÈDE DEVIENT DIRECTEUR DES AFFAIRES PUBLIQUES CHEZ GEODIS

Sources : Voxlog / Ports et Corridors 17.04.2025

Hervé Cornède a quitté la Soget et a pris les fonctions de Directeur des affaires publiques et membre du Comité exécutif de Geodis.

Il représentera et valorisera les intérêts en France et à l'étranger de la société du Groupe SNCF, intervenant sur 4 métiers : la commission de transport international, la logistique contractuelle monde, la distribution et transport express et le réseau routier européen. Il accompagnera également la Direction Générale afin de "soutenir le plan stratégique à 2027 et atteindre les objectifs de croissance du groupe".

Ce poste est basé en région parisienne, il a donc quitté la Porte Océane où il est arrivé en 2009 en qualité de Directeur Commercial et Marketing et membre du Directoire du Grand Port Maritime du Havre (GPMH).

Il a participé à la création du GIE HAROPA Port, qui regroupe les ports de l'Axe Seine (Le Havre, Rouen et Paris).

En 2014, il devient Conseiller du commerce extérieur de la France afin d'assurer la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Il rejoint ensuite la Soget en 2018 en qualité de Président du Directoire.

Diplômé d'un Master en transport international et logistique de Paris 1 Sorbonne, il a une expérience de plus de 30 ans dans le secteur.

L'UMEP lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



Photo Geodis

XAVIER DUCEPT NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA MER

Sources : Le Marin 17.04.2025 / Mer et Marine 22.04.2025

Le Conseil des Ministres du 16 avril 2025 a nommé le nouveau SG Mer, après des semaines d'attente. Xavier Ducept succède donc au préfet Didier Lallement, parti en retraite fin 2024. C'est la première fois qu'un gendarme et non un préfet occupe cette fonction.

Ancien conseiller au cabinet du Ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian de 2014 à 2017 puis commandant de la gendarmerie de La Réunion de 2017 à 2019, il prend le poste de Directeur de cabinet d'Annick Girardin aux

Outre-Mer puis au Ministère de la Mer jusqu'à fin 2020. Il cède son poste à son adjoint François Lambert en 2021 pour prendre le commandement de la Gendarmerie de la Région Ile-de-France. Promu Général d'armée, il avait pris les fonctions de Conseiller du Gouvernement pour la Défense le 1^{er} décembre 2024.

Le SG Mer était dirigé par le contre-amiral Pierre Rialland, SG Mer adjoint, depuis début 2025.

Placé auprès du Premier Ministre, le SG Mer a pour mission d'élaborer, d'animer et de coordonner la politique du Gouvernement en matière maritime.



Photo DR

Instantanés

Une Communauté résolument tournée vers l'Avenir...

P.7

PAUL PATHY NOUVEAU PRÉSIDENT DU BIMCO

Source : Le Marin 19.05.2025

A l'occasion de son 120^{ème} anniversaire, le 14 mai 2025, le BIMCO a élu son Président. Paul Pathy a succédé à Nikolaus Schües, qui restera toutefois au Conseil d'Administration de l'association internationale des Armateurs.

Paul Pathy est PDG de Fednav Limited, entreprise familiale mais cependant plus grande compagnie de transport maritime de vrac sec du Canada. Il a rejoint l'entreprise en 2003 et a pris différentes fonctions jusqu'à la co-diriger avec son frère en 2010, à l'occasion du départ en retraite de leur père. La famille a décidé en 2016 qu'il assumerait seul la Direction Générale.

"Je suis honoré d'avoir l'opportunité de représenter notre secteur et de prendre la direction d'une organisation aussi historique", a-t-il déclaré. Son prochain grand défi qu'il compte bien relever.



Photo BIMCO

Le BIMCO a également élu Ioanna Procopiou aux fonctions de Présidente. Elle succèdera à Paul Pathy dans deux ans. Elle est également PDG de Prominence Maritime, grand armateur familial spécialisé dans le vrac sec.



Interdictions de circulation en Europe

Source : Bulletin des Transports et de la Logistique n° 4020

INTERDICTIONS DE CIRCULER EN EUROPE

Lundi 26 mai 2025

Espagne :
- tunnel de Vielha : ADR 0 h-6 h
- tunnel de Vielha : ADR 22 h-24 h
France :
Région parisienne Province → Paris 6 h-10 h
Portugal :
- tronçons A1, A5, A8, 1C19, EN6, EN10, 1C22, A3, A28, A4, EN13, EN209, EN222 (ER) et A20 7 h-10 h

Mardi 27 mai 2025

Espagne :
- tunnel de Vielha : ADR 0 h-6 h
- tunnel de Vielha : ADR 22 h-24 h
France :
Région parisienne Province → Paris 6 h-10 h

Mercredi 28 mai 2025

Espagne :
- tunnel de Vielha : ADR 0 h-6 h
- tunnel de Vielha : ADR 22 h-24 h
France :
Marchandises dangereuses et ADR 22 h-24 h
Région parisienne Province → Province 16 h-24 h
Région parisienne Province → Paris 22 h-24 h
Luxembourg :
- dir. France 21 h-24 h
- dir. Allemagne 23 h-24 h
Suisse 22 h-24 h

Jeudi 29 mai 2025

Allemagne 0 h-22 h
Autriche 0 h-22 h
Espagne :
- tunnel de Vielha : ADR 0 h-6 h

- tunnel de Vielha : ADR 22 h-24 h
- transports internationaux : tronçons AP8 (Amorebieta → frontière française), G1-20 (liaison AP8 Aritzeta → liaison AP8 Errenteria), A15 (Navarra → liaison N1), AP1 (péage Etxebarri-Ibina → liaison Maltzaga avec AP8), A1 (Burgos → Trevino, Trevino → liaison N622 et Navarra → liaison AP8-AP1 Lasarte Oria), G1-636 (liaison G1-20Pasaia → Behobia), G1-11 (liaison N1 → liaison G1-20), N121A (Navarra → Behobia) 0 h-22 h

France :
Marchandises et ADR 0 h-22 h
Région parisienne 0 h-24 h
Luxembourg :
- interdiction générale PTA > 7,5 t 0 h-21 h 45
- dir. Allemagne 23 h-24 h
Suisse 0 h-24 h

Vendredi 30 mai 2025

France :
Région parisienne Province → Paris 6 h-10 h
Espagne :
- ADR 8 h-24 h
- tunnel de Vielha : ADR 16 h-22 h
- tunnel del Cadi : ADR 14 h-24 h
France :
Région parisienne Province → Province 16 h-21 h
Luxembourg 0 h-21 h 45
Portugal :
- EN6, EN10, EN14, 1C1, EN209, EN1, EN101, 1C4, EN125 18 h-21 h

Samedi 31 mai 2025

Autriche 15 h-24 h
Espagne :

- tunnel del Vielha : ADR 8 h-22 h
- tunnel del Cadi : ADR 0 h-24 h
- tronçon N11 Montgat-Rd-Pt Can Bartoli dans les 2 sens 10 h-14 h
France :
Marchandises et ADR 22 h-24 h
Région parisienne Province → Province 10 h-18 h
Hongrie 22 h-24 h
Luxembourg :
- dir. France 21 h-24 h
- dir. Allemagne 23 h-24 h

Dimanche 1^{er} juin 2025

Allemagne 0 h-22 h
Autriche 0 h-22 h
Espagne :
- ADR 8 h-24 h
- tronçons N11, N340 et N340a dans les deux sens 17 h-22 h
- tunnel de Vielha 8 h-22 h
- tunnel del Cadi 0 h-24 h
France :
Métropole 0 h-22 h
Région parisienne 0 h-24 h
Hongrie 0 h-22 h
Liechtenstein 0 h-24 h
Luxembourg 0 h-21 h 45
Portugal :
- véhicules-citernes +3,5 t 00 h-24 h
- EN6, EN10, EN14, 1C1, EN209, EN1, EN101, 1C4, EN125 18 h-21 h
République tchèque 13 h-22 h
Slovaquie 0 h-22 h
Slovénie 8 h-22 h
Suisse 0 h-24 h

• Autriche : interdiction nocturne : de 22 h à 5 h tous les jours (sauf pour les véhicules ne dépassant pas les normes suivantes : puissance du moteur < 150 kW : 78 dBA / puissance moteur > 150 kW : 80 dBA) - Espagne : Catalogne : interdictions des +7,5 t sur N11 de Montgat (bk 630) jusqu'au rond-point Can Bartoli / liaison G1600 et G1512 (bk 682, 2) dans les deux sens tous les samedis entre 10 h et 14 h - Hongrie (excepté véhicules > Euro 3 en transport international) - Portugal (pont du 25 avril) tous les jours de 0 h-2 h et 5 h-24 h. Tunnels de l'A23 : toute l'année. Accès Lisbonne et Porto : tous les lundis 7 h-10 h. Véhicules-citernes +3,5 t : dimanche et jours fériés 0 h-24 h - Roumanie : tronçon DNI (km 67+900 Ploiesti/Brasov) du lundi au jeudi 6 h-22 h, vendredi, samedi et dimanche 0 h-24 h ; tronçon DNI (km 67+400 Ploiesti/Brasov) du lundi au jeudi 6 h-22 h, vendredi et samedi 0 h-11 h et 5-24 h, dimanche 0 h-24 h, tronçon DN7 Pitesti-Ramnicu-Vaicea-Vestem : veille de jour férié de 16 h-22 h, jour férié de 6 h-22 h ; tronçons A2 et DN39 : jours fériés 6 h-22 h, veille de jour férié 16 h-22 h (1^{er} avril → 30 septembre) ; centre de Bucarest : > 5 t, interdiction 8 h-19 h et autorisation spéciale nécessaire en dehors de cette plage horaire - Royaume-Uni (Londres) / interdiction nocturne et week-end : du lundi au vendredi de 21 h-7 h et le samedi de 13 h au lundi 7 h - Liechtenstein (du lundi au samedi) : 0 h-5 h puis 22 h-24 h - Suisse : interdiction nocturne 22 h-5 h.

N° 2025-05

Instantanés est une publication de l'UMEP

181 Quai Frissard - BP 1021 - 76061 LE HAVRE CEDEX

Tel : 02 35 19 21 75 - Mail : contact@umep.org

Web : www.umep.org - Serious Game : www.umep-circus.fr

Président : Hervé BONIS / Déléguée Générale : Ludivine BAYON

